
Résumé de recherche

Réalisé par l'Institut de coopération pour l'éducation
des adultes dans le cadre de la Campagne *Accès-
formation pour les adultes*

INSTITUT DE COOPÉRATION POUR L'ÉDUCATION DES ADULTES (ICÉA). Monographie sur le thème de
l'alphabétisation au Québec. Rapport de recherche, Québec, 2003.

MONOGRAPHIE SUR LE THÈME DE L'ALPHABÉTISATION

En 2003, l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA) a
mené une enquête sur la formation des travailleuses et des travailleurs
au Québec.

Pas moins de 200 acteurs des milieux de l'éducation et de la formation
des adultes ont permis de dresser le portrait des efforts réalisés en
alphabétisation au Québec dans un contexte d'éducation des adultes.
Cette initiative prend donc la forme d'un regard sur le présent, qui
permettra de mieux préparer l'avenir de la formation au Québec.



1. L'ALPHABÉTISATION AU QUÉBEC

Malgré la scolarisation croissante de notre société, un grand nombre d'adultes québécois se révèlent faiblement alphabétisés.

Selon l'Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes de 1994, les compétences en lecture de 54 % de la population québécoise seraient insuffisantes.

Cette réalité est due à une faible scolarisation. Elle toucherait plus fortement les adultes de plus de 45 ans, les autochtones, les allophones, les handicapés, les prisonniers ainsi que certains immigrants.

Il y a un lien entre scolarisation et alphabétisme. Les compétences en lecture-écriture peuvent se développer tout au long de la vie, mais l'absence de pratique régulière entraîne une perte de compétence.

Le concept d'alphabétisation s'est élargi au fil des ans, pour dépasser le seul apprentissage du code écrit. Il est le plus généralement entendu au sens de « formation de base » et s'étend à un ensemble de compétences nécessaires à la vie de tous les jours.

Les variations conceptuelles de l'alphabétisation selon les acteurs de l'offre

Emploi-Québec et CLE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'alphabétisation est entendue en terme de formation de base. ▪ Cette formation vise un objectif économique. Associée à des mesures d'employabilité à court terme, elle permet la réinsertion en emploi.
Commissions scolaires et CEA	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'alphabétisation est entendue comme une formation de base, mais elle s'inscrit dans le cadre d'une formation générale. ▪ Cette formation vise l'obtention du diplôme de secondaire V. À long terme, elle permet d'avoir accès à d'autres services de formation.
Groupes d'alphabétisation populaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'alphabétisation est entendue comme une compétence citoyenne. ▪ Cette formation permet la prise de parole, l'émancipation et la transformation sociale de l'individu.

2. POLITIQUES ET PRATIQUES

Québec	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Droit à l'éducation des adultes en vertu de la Loi sur l'instruction publique de 1988. ▪ L'alphabétisation est une responsabilité partagée par différents ministères : Éducation, Loisir et Sport, Emploi-Québec, Immigration et Communautés culturelles.
Ottawa	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intervient en alphabétisation par un soutien financier dévolu à la recherche et au développement. ▪ Le gouvernement fédéral a créé le Secrétariat national à l'alphabétisation, en 1987, dont découlent les Initiatives fédérales-provinciales conjointes en matière d'alphabétisation (IFPCA). On note également l'introduction de la Stratégie d'innovation du Canada, en 2002, et la création de l'Institut canadien de l'apprentissage (ICA), en 2003. ▪ En janvier 2006, le gouvernement fédéral a créé le Programme d'apprentissage, d'alphabétisation et d'acquisition des compétences essentielles pour les adultes (PAAACEA). D'importantes coupes ont par la suite été pratiquées dans l'enveloppe du programme (plus de 17 millions \$).
Les services des commissions scolaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les Centres d'éducation des adultes (CEA) ont la responsabilité d'offrir des services d'enseignement en formation de base menant notamment à l'obtention du diplôme de secondaire V. ▪ Ces services comprennent le soutien pédagogique, la formation à l'intégration sociale, l'intégration socioprofessionnelle, la francisation, la préparation à la formation professionnelle et aux études postsecondaires. ▪ Le ratio élèves-enseignants des classes d'alphabétisation est plus bas qu'au secondaire.
Les groupes d'alphabétisation populaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Exclusivement voués à l'alphabétisation, les groupes populaires mettent en œuvre des activités diversifiées pour réaliser leur mission. ▪ Certaines approches permettent de repérer les blocages dans la relation avec l'écrit, d'autres favorisent une meilleure intégration sociale des personnes. ▪ Les groupes populaires misent sur l'intégration rapide des nouveaux apprenants au groupe. L'adulte en retire un sentiment d'appartenance qui l'aide à comprendre et à modifier sa situation.
L'alphabétisation en milieu de travail	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les services de formation de base en milieu de travail sont assurés par les commissions scolaires et les groupes d'alphabétisation populaire. ▪ Ces services s'adressent aux entreprises, dans le but de répondre aux besoins des travailleurs. Les syndicats y sont étroitement liés.

3. RESSOURCES AU SOUTIEN ET AU DÉVELOPPEMENT

TRÉAQ-FP

- Organe de concertation et de représentation dans le réseau scolaire depuis 1975, la Table des responsables de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle (TRÉAQ-FP) dispose d'un organe dévolu à l'alphabétisation, le Comité alpha.

RGPAQ

- Créé en 1981, le Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec (RGPAQ) est un organe de concertation et de représentation pour 76 groupes québécois.

CDEACF

- Le Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine offre depuis 1997 des formations pour les intervenants, notamment sur le TIC.
- Le CDEACF a également mis sur pied une bibliothèque virtuelle et le site Internet Espace Alpha. Véritable portail de l'alphabétisation, la collection Alpha compte près de 6000 notices.

4. ÉVOLUTION DE L'ALPHABÉTISATION AU QUÉBEC (1997-2004)

Malgré d'importants besoins en formation de base, une faible proportion de la population québécoise s'engage dans des activités d'alphabétisation.

La participation aux services d'alphabétisation offerts dans les centres d'éducation des adultes a diminué de près de 60 % entre 1995 et 2000. Malgré une remontée entre 2000 et 2002, la participation demeure en perte de vitesse au présecondaire et au premier cycle du secondaire.

Plusieurs participants à la formation de base et à l'alphabétisation dans les centres d'éducation des adultes s'y retrouvent de manière fortuite. C'est notamment le cas de jeunes décrocheurs qui passent au secteur de l'éducation adultes pour obtenir un diplôme de secondaire V, mais dont les difficultés de lecture et d'écriture les conduisent en alphabétisation.

À Montréal, les allophones représentent près de 75 % des participants aux services d'alphabétisation. Des intervenants affirment que ce serait faute de services plus adéquats.

La participation aux activités de formation des groupes d'alphabétisation populaire aurait augmenté au cours des dernières années. Les participants y sont généralement plus âgés, les milieux d'éducation non formels apparaissant mieux adaptés à leurs besoins. Cette clientèle serait plus persévérante.

Les travailleurs en emploi qui ont le plus besoins de formation de base sont parmi ceux qui reçoivent le moins d'heures de formation en milieu de travail. Quand ils en reçoivent, le contenu des formations est directement lié à leurs tâches.

Au classement des formations offertes en milieu de travail en 1998, l'alphabétisation et les habiletés de communication orale ou écrite venaient en dernier lieu. Pourtant, les intervenants soutiennent que la formation de base offerte en entreprise se révèle être efficace.

5. DES OBSTACLES À LA FORMATION DE BASE

Les obstacles en amont de la formation font qu'il est difficile de joindre les clientèles qui ont le plus besoin de formation de base et d'alphabétisation

- **La population est peu sensibilisée à l'existence d'un déficit de formation générale au Québec.**

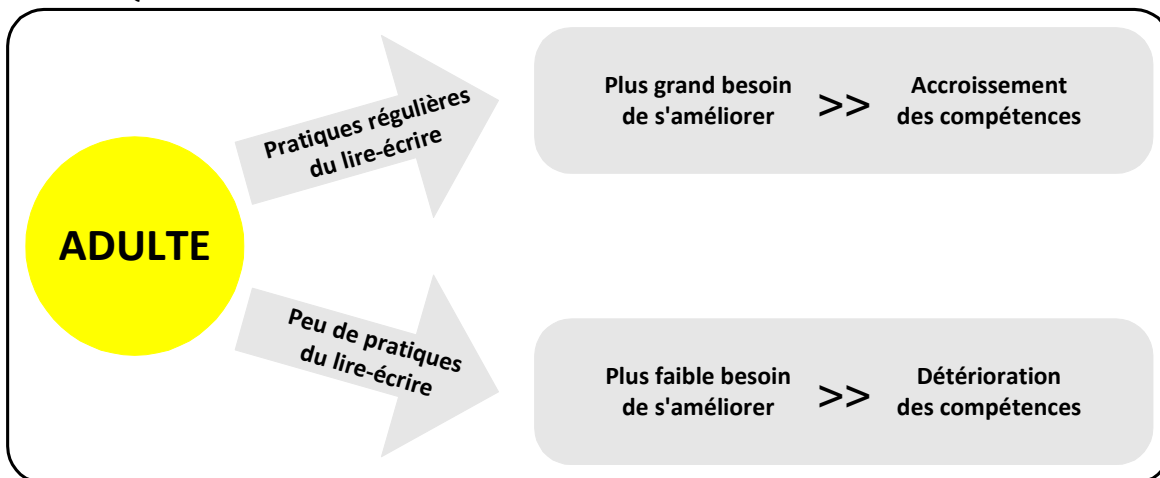
Ce manque est plus fortement ressenti chez les personnes qui présentent des difficultés de lecture et d'écriture. Ces personnes sont peu conscientes de leurs difficultés.

- **Les personnes faiblement alphabétisées occupent des emplois où les pratiques de lecture sont faibles et où elles ont peu de chance d'avoir accès à la formation.**

Par ailleurs, si ces personnes vont en formation, elles le feront plus pour répondre à l'obligation du secondaire V que pour améliorer leurs compétences de base.

- **Il est reconnu que l'accroissement et la détérioration des capacités de lecture et d'écriture d'une personne dépendent de la régularité avec laquelle elle exerce ses compétences.**

PRATIQUES DE LIRE-ÉCRIRE



- **Le peu d'information sur les activités et les programmes de formation offerts aux adultes freine la participation.**
- **Les ressources pour soutenir l'expression de la demande et y répondre sont insuffisantes.**

Les ressources financières consacrées à l'accueil, à l'animation, à l'accompagnement et aux activités en amont de la formation (sensibilisation, information et promotion) sont limitées. Ces étapes permettent de favoriser une demande éducative plus claire et de mieux répondre aux besoins des adultes.

Les obstacles liés à la situation et aux conditions de vie des apprenants adultes freinent la participation des personnes qui en ont le plus besoin

- **La pauvreté, les conditions de vie précaires, la difficulté à concilier famille, travail et étude limitent l'accès d'une partie de la population à des activités d'alphabétisation.**

Il s'avère donc essentiel de soutenir financièrement des personnes qui souhaitent participer à des activités de formation de base.

- **Les adultes en formation générale de base sont exclus du programme d'aide financière aux études du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.**

Des mesures ont été proposées pour corriger la situation, mais rien n'a été fait.

- **Les bénéficiaires de l'assurance-emploi et de l'assistance-emploi qui participent à une activité de formation peuvent bénéficier d'un soutien financier d'Emploi-Québec.**

D'une durée limitée, les mesures de soutien sont axées sur l'employabilité. Emploi-Québec privilégierait les programmes d'insertions en emploi à l'alphabétisation.